

La pochette de bord du conducteur

Je m'évalue…

Nom :
Prénom :
Classe :

Note : Corrigé

1ère partie : Répondez aux questions suivantes :

Question 1 - La Carte de Qualification (CQC) , délivrée par la société Chrono-services, sert-elle à enregistrer les données et les activités du conducteur depuis un chronotachygraphe électronique ?

NON (ne pas confondre avec la « carte conducteur ») — = 1 pt

Question 2 - Sur quelle période minimale un conducteur est-il tenu de fournir, en cas de contrôle, tous les justificatifs de son activité professionnelle? *56 jours* — = 1 pt

Question 3 - La carte « FIMO » ou la carte « FCO » en cours de validité peuvent être exigées lors d'un contrôle routier ?

NON (la CQC est suffisante) — = 1 pt

A quel moment ces cartes « FIMO » ou « FCO » peuvent -elles vous être demandées ?

Dans un centre de formation agréé pour intégrer un nouveau stage FCO (tous les 5 ans) — = 1 pt

Question 4 - La carte d'identité est-elle obligatoire pour circuler en France ? *NON* — = 1 pt

La carte d'identité est-elle obligatoire pour circuler dans les autres pays de la Communauté Européenne ? *OUI sauf si remplacée par un passeport* — = 1 pt

Question 5 - Un passeport est-il obligatoire pour circuler dans la Communauté Européenne ?

NON — = 1 pt

Quel sont les durées de validité d'une Carte d'identité et d'un passeport ?

15 ans pour la CNI et 10 ans pour le passeport — = 1 pt

Question 6 - Quelle attestation, propre au conducteur, dois-je présenter dans le cas d'un transport de matières dangereuses ?

L'attestation ADR — = 1 pt

2ème partie :

Quels sont les documents propres au conducteur qui doivent être présents dans la pochette de bord ?
Complétez ce tableau :

Documents obligatoires	Documents conseillés	Documents conseillés ou utiles
 Permis de Conduire en cours de validité  Carte de Qualification Conducteur (CQC) en cours de validité  Carte conducteur et éventuelles attestations d'activités (de conduite et de repos) du conducteur pour une période de 56 jours Document attestant la relation d'emploi entre l'employeur et le conducteur	 Attestations FIMO et/ou FCO  Carte d'identité  Le passeport	La carte Vitale  La carte de paiement (carte bancaire)  L'attestation CACES  L'attestation ADR  L'attestation CAPTAV (Réglementation du Transport d'Animaux Vivants)  Plans, Cartes routières, Atlas routier ou GPS

Pour cette évaluation, on vous demande de replacer 11 documents dans ce tableau et les plaçant dans la colonne correspondante.

= 11 pts